

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 1^{er} avril 2025

Mardi 8 avril 2025 à 14h30

Visite de l'EHPAD de Châteaurenard

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, en présence de Clara de Bort, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, se rendra à Châteaurenard, mardi 8 avril à 14h30, pour visiter l'EHPAD La Colline.

Chef de file en matière de solidarité, le Département du Loiret, dans le cadre de son Plan *Loiret Bien Vieillir*, a attribué une aide financière de 915 000 € à l'EHPAD pour la construction d'un nouvel établissement.

L'établissement de Châteaurenard a été ouvert en 1973 et accueille 80 résidents. Une extension a déjà été réalisée en 1995.

Au vu de la vétusté de ce bâtiment, présentant des difficultés techniques et fonctionnelles importantes, et de l'évolution sensible des caractéristiques du profil des résidents, il a été retenu la reconstruction totale d'un établissement sur un nouveau site pour une capacité de 80 lits avec destruction de l'ancien bâti laissant ainsi place à un terrain nu.

L'objectif retenu était de développer l'offre d'accueil sur ce territoire et d'avoir un établissement vertueux notamment sur l'aspect domotique, développement durable, préservation et amélioration des conditions de travail des salariés, etc.

Le montant de l'opération retenu s'élève à 9,6 M€, avec 915 000 € de subvention du Département, 901 000 € de la Région et 700 000 € de l'ARS.

À ce jour, le nouvel EHPAD est en exploitation depuis mai 2022.

Qu'est-ce que Loiret Bien Vieillir ?

Lors de la mandature 2015-2021, le Département du Loiret a lancé en 2015 le Plan *Loiret Bien Vieillir*, un plan solidaire pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes. À travers ce plan, le Loiret entreprend la reconstruction ou la restructuration de 20 EHPAD habilités à l'aide sociale à l'hébergement, sur les 68 EHPAD que compte le Loiret. Face aux engagements pris, *Loiret Bien Vieillir* a été maintenu sur cette nouvelle mandature, avec le report des crédits initiaux non affectés.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr